

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 8 (1958)

Heft: 4

Buchbesprechung: Mémoires [Paul Hymans]

Autor: Aguet, Jean-Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Auch ist sachlich kaum etwas zu berichtigen; selbst wenn die eine oder andere Bewertung anders denkbar wäre, so überwiegt der Ernst, mit dem die Verfasser die ihnen gestellte Aufgabe gelöst haben, jede solche kritische Einwendung. Ebenso erwähnenswert sind die Illustrationen und die beigeordneten Pläne.

Trotzdem seien einige allgemeine Anmerkungen beigefügt, die zeigen sollen, wie problematisch eben doch jede weltgeschichtliche Betrachtung über unsere Gegenwart ist, auch wenn wir ihre Notwendigkeit durchaus anerkennen. Eine solche Darstellung muß schon deshalb Mosaik bleiben, weil wir den Sinn der Gegenwart im gesamten Zusammenhang noch nicht zu erfassen vermögen und deshalb keinen überzeugenden Maßstab für die Stoffwahl besitzen. Ferner ist es doch sehr schwer, im eng gezogenen Raum alles zu berücksichtigen; denn damit entsteht der Zwang, vieles einfacher zu sagen, als es eigentlich gesagt werden darf. Einen Überblick über die wissenschaftlichen und philosophischen Strömungen unseres Jahrhunderts auf wenigen Seiten zu versuchen, ist um so gewagter, als sich gerade hier entscheidende Wandlungen vollzogen.

Ebenso schwierig erscheint eine überzeugende Anordnung des Stoffes. Jeder Lehrer, der sich mit der Darstellung der Moderne im Mittelschulunterricht befassen muß, kennt diese Schwierigkeiten. Sie entstehen schon deshalb, weil wir ja nicht wissen, welcher der verschiedenen Kräfte der oberste Einfluß zusteht und welche dementsprechend in den Vordergrund gerückt werden muß. Gerade hier ist wohl die persönliche Entscheidung des Verfassers, begründet durch sein Geschichtsbild, notwendig. Diese kann aber nicht in Erscheinung treten, wenn die Arbeit ein Gemeinschaftswerk darstellt, selbst wenn die Mitarbeiter in ihrem Fachgebiet unbestritten sind. So ist der vorliegende Band einer Gefahr nicht ganz entronnen: jedermann etwas zu bieten und damit die persönliche Konzeption des Stoffes, auf die wir doch nicht ganz verzichten dürfen, preiszugeben.

Dies sind einige Anmerkungen, die ich glaubte machen zu dürfen, nicht um die geleistete Arbeit und damit die Qualität des Buches herabzusetzen, sondern einfach, um auf die Schwierigkeiten, die jeder Darstellung der Gegenwart innwohnen, hinzuweisen. Einen entscheidenden Eindruck hinterläßt der Band auf alle Fälle: den der Ratlosigkeit unserer Zeit; sie hat ihren Ursprung darin, daß wir die gewaltigen Umschichtungen in ihren äußeren Erscheinungsformen wohl erkennen, aber ihren letzten Sinn nicht erfassen können.

Winterthur

Werner Ganz

PAUL HYMANS, *Mémoires*. Publiés par Frans van Kalken avec la collaboration de John Bartier. Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie Solvay, 1958. 2 vol., in-8°, XVIII + 1079 p.

Paul Hymans, homme d'Etat belge, exerça tout au long de sa carrière politique une influence non négligeable dans les affaires intérieures de son

pays comme dans la défense des intérêts belges dans les relations internationales de la période de la première guerre mondiale et de l'après-guerre jusqu'en 1936. Élu député libéral en 1900, à l'âge de trente-cinq ans, il devait rester fidèle à ses positions politiques, figurant dès 1914 — moment où il devint ministre d'Etat dans des circonstances critiques — comme un des leaders du parti du centre, face aux catholiques et aux socialistes dans le difficile jeu politique de la démocratie belge. Envoyé aux Etats-Unis en mission de propagande avec le représentant socialiste Vandervelde en 1914, il entra dans la diplomatie active comme ministre de Belgique à Londres en 1915: à ce titre, il participa aux négociations sur la déclaration dite de Sainte-Adresse qui fixait l'attitude des grands Alliés à l'égard du statut futur du pays envahi en 1914. Dès les premiers jours de 1918, Paul Hymans prend le portefeuille des affaires étrangères du gouvernement exilé au Havre. A ce titre, il lui incomba de réaliser tout le travail de préparation des dossiers de la cause belge pour une conférence de la paix. Cette cause était plaidable: Hymans ne manqua pas d'arguments pour demander la révision des accords de 1839 sur la neutralité de la Belgique, violés en 1914 par le II^e Reich, pour revendiquer des réparations, des garanties de sécurité, pour formuler des revendications sur le Luxembourg ou les districts d'Eupen et Malmédy. Le ministre belge, dans ses entretiens parfois durs avec les ministres français — opposés à une cession du Luxembourg à la Belgique — dans ses «comparutions» devant les quatre Grands, qui furent orageuses à plusieurs reprises, ou devant le Conseil des Dix où il fut accueilli de façon plus bienveillante, se fit l'avocat d'une neutralité belge garantie par les Alliés, mais non par l'Allemagne qui n'en avait pas tenu compte. «Je préférerais une indépendance complète, écrit-il, sans réserve, sans condition, sans restriction, nous donnant le plein pouvoir de nous mouvoir d'après nos intérêts, d'après nos inclinations et d'après l'état de l'Europe.» Et le mémorialiste ajoute: «La Belgique dut manœuvrer au milieu de tendances divergentes des puissances alliées, de manière à éviter de froisser l'une en servant l'autre, de s'efforcer de les rapprocher et de sauvegarder en même temps ses propres intérêts économiques et sa sécurité. Elle devait s'assurer une part dans les réparations proportionnées à ses sacrifices et elle aspirait à trouver, du côté de la France et de l'Angleterre, des promesses d'appui militaire dans l'éventualité de nouveaux périls de guerre.» Cette lutte, Hymans la mena énergiquement, obtenant la réalisation des principaux objectifs de sa politique: les accords de 1839 furent révisés, le statut des bouches de l'Escaut fut réformé, des réparations furent acquises, mais ce fut le résultat d'un travail de longue haleine qui dépassa de loin la période des négociations de paix pour se prolonger jusqu'en 1927. A cette tâche, Hymans ne participa pas de bout en bout: il donna sa démission en 1920 à la suite d'un incident — refus belge de livrer à la Pologne, envahie par les troupes soviétiques, des armes et des munitions prises à l'Allemagne vaincue — montrant visiblement son anti-bolchévisme militant. Son attitude à l'égard des accords de Locarno, et du

pacte Briand-Kellog, bien que brièvement exprimée, est celle de l'approbation: «Le Pacte de la Société des Nations, le Pacte rhénan, dans lequel s'engrenait notre accord militaire avec la France, le Pacte de Paris, créaient un régime de paix et de sécurité. Le territoire était couvert à l'est par la région démilitarisée du Rhin.» De ce système, Hymans, ministre des affaires extérieures jusqu'en 1936, à l'exception de quelques mois, en vit les premiers démantélements: il devait en connaître les conséquences finales avec l'exil en 1940. Il ne revit pas sa patrie libérée par les Alliés une seconde fois. Ces mémoires ont été publiés par disposition testamentaire et contiennent des séries de notes, de fragments rédigés disposés dans un ordre approximativement chronologique par les éditeurs. Le fait même que ces mémoires soient publiés dans leur état d'inachèvement explique que l'on retrouve les mêmes problèmes traités dans plusieurs chapitres, de façon plus ou moins approfondie. De plus, l'auteur a rédigé nombre de ces chapitres sur des notes prises au jour le jour dans les périodes où cela lui fut matériellement possible: le témoignage est, de ce fait, disproportionné suivant l'événement. De nombreuses pages concernent les négociations de la conférence de Paris en 1919, tandis que d'autres événements sont traités beaucoup plus rapidement. Il s'agit, nous insistons, d'un témoignage qui se veut aussi exact que possible et qui émane d'un homme d'une grande honnêteté intellectuelle qui cherche à faire la lumière, à éclairer. Cette attitude amène Hymans à reconnaître lui-même l'existence de lacunes dans ses souvenirs: le meilleur exemple est celui du conseil de la couronne tenu le 2 août 1914 pour discuter de l'ultimatum allemand; dans ces moments critiques, l'auteur n'eut pas le temps de noter ce qui s'était passé exactement et avoue ne se rappeler que certains détails. L'ouvrage, en bref, est intéressant par son apport de renseignements, complété qu'il est de près de deux cents pages d'annexes, groupant des documents diplomatiques et de la correspondance privée. Un index biographique très complet est encore joint. Une source de valeur est ainsi ajoutée pour l'histoire de la Belgique moderne. Regrettions que Hymans n'ait pu achever les chapitres qui auraient touchés à son activité au sein de la Société des Nations.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

JEAN VIDALENC, *L'exode de mai-juin 1940*. Paris, Presses universitaires de France, 1957. In-8°, VIII + 440 p. (Coll. «Esprit de la Résistance».)

Des souvenirs personnels, des témoignages oraux, la communication de journaux intimes et de notes prises sur le vif, des enquêtes officieuses entreprises au lendemain de l'armistice de 1940 pour subvenir aux besoins des réfugiés, plus de trois cent quatre-vingt publications: mémoires, souvenirs, plaidoyers, ou romans fournissent à M. Vidalenc la matière de sa magistrale étude. L'accumulation, le recouplement, le contrôle de sources si abondantes